Folio 003 - **Sarzeau** - De 29 à 36 >> 7,6 Km.

« D'UN CHÂTEAU À L'AUTRE »

Il faut croire que cette côte nord de Sarzeau bénéficie de bien des attraits, pour y trouver tant de châteaux. Entre **Bénance** et **Ludré** 36, pas moins de cinq châteaux donnent à cette partie du golfe un air coquet et cossu. Même s'ils ne se visitent pas, les perspectives offertes par leurs architectures et leurs parcs font le régal des promeneurs et des peintres.

L'un des plus remarquable est le château de **Kerlévenan** 32➢33, construit au XVIIIe siècle en tuffeau de Loire. Les marais du **Duer** 31➢33 faisaient autrefois partie du domaine. Ils ont produit du sel jusqu'au milieu du XXe siècle. Après plusieurs décennies d'abandon, ils ont été réhabilités par le Conseil Général du Morbihan pour devenir aujourd'hui une réserve ornithologique. Des observatoires permettent de reconnaître les différentes espèces de canards, de limicoles, d'échassiers ou d'oiseaux marins.

Juste en arrière du marais, une bordure d'arbres permet également de maintenir une faune caractéristique du bocage, avec ses passereaux, quelques rapaces et des mammifères, tels que lapins, renards…

Au nord de St-Colombier, la pointe rocheuse de **Ludré** 36 offre un panorama unique sur l'ensemble de cette côte. L'île aux Oiseaux, toute proche, marque le centre d'une zone aménagée en réserve ornithologique naturelle. De novembre à mars, plusieurs milliers de bernaches cravants viennent se nourrir sur les herbiers marins à marée basse.

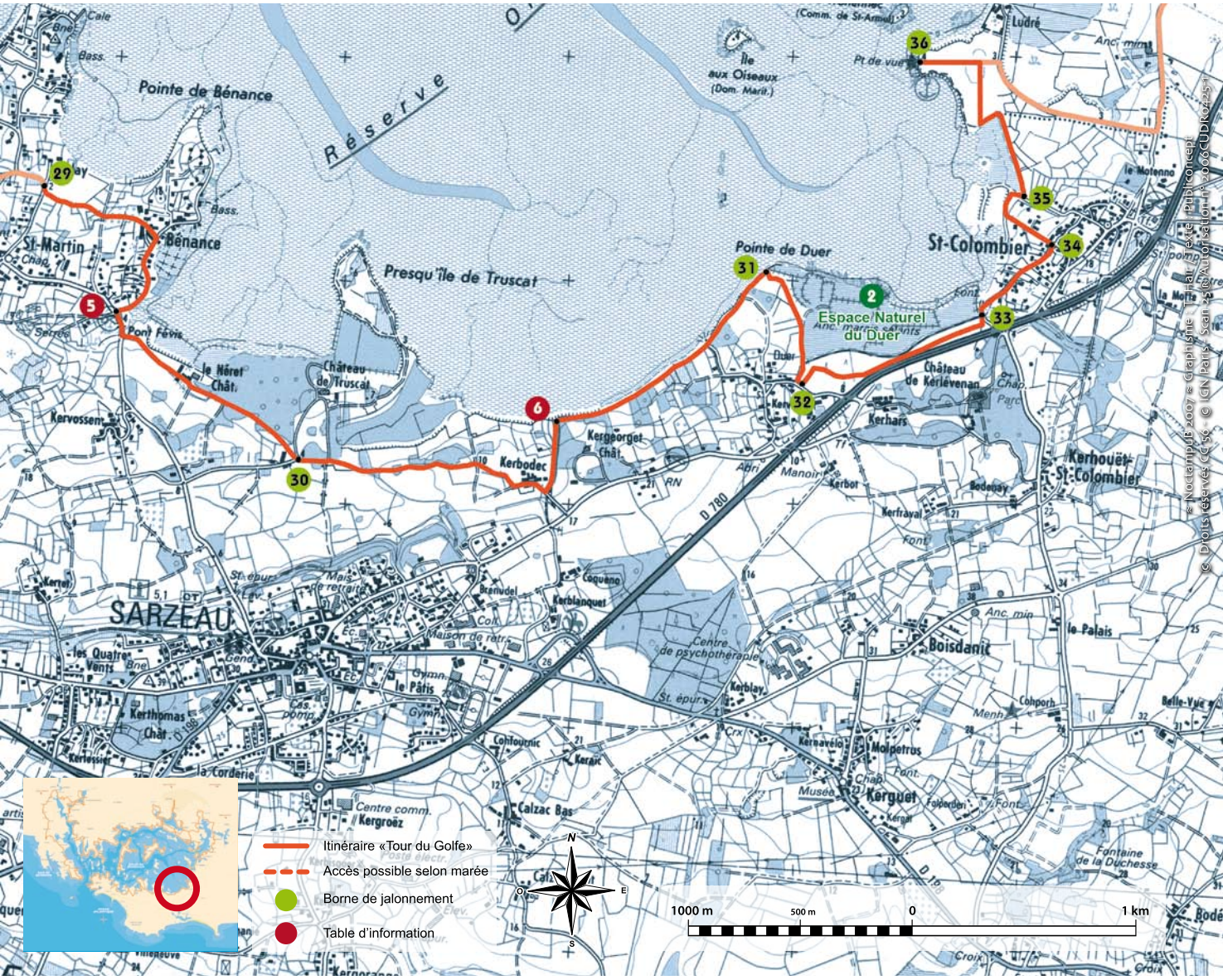

© Droits réservés CG56 - © IGN Paris - Scan 25 ©Autorisation n° 2006CDB0025

CONSEIL GÉNÉRAL DU MORBIHAN
02 97 54 80 66
www.morbihan.fr

Morbihan
Conseil général